



Compte rendu de la réunion du Bureau du COREVIH Occitanie (Bureau 2019 N°5)

Le mercredi 13 novembre 2019

Membres du Bureau présents :	À Montpellier : Jacques Reynes, Franck Marcé En audio : Hugues Aumaître, Nathalie Spenatto, Sonia Gonzales, Guy Molinier
Membres du Bureau excusés :	Pierre Delobel, Nadia Rachedi, Cyril Martin
Équipe de coordination présentes :	À Montpellier : Nathalie Tourrette, Marie Bistoquet, Laureline Morquin En Visio de Toulouse : Pauline Lansalot-Matras
Équipe de coordination excusée :	Isabelle Lepain

1. Validation du compte-rendu de la réunion du bureau du 10 septembre 2019

Le compte-rendu est validé. Guy Molinier demande que soit bien précisé dans les questions diverses, le principe de dédommagement des intervenants quel qu'ils soient et sur leur demande, au cours des formations COREVIH. Ce point est acté par le Bureau.

2. Rapport d'activité :

Nathalie Tourrette attend les modifications souhaitées par Guy Molinier et va en attendant diffuser au bureau la deuxième version du rapport d'activité.

3. Préparation du séminaire 2019 à Carcassonne

Lecture et validation des thèmes du pré-programme. Il manque des intervenants pour les deux ateliers et la validation des travaux d'Amandine Albisson de l'ORS pour la table ronde CHEMSEX du vendredi est encore en attente de la validation de l'ARS. Nathalie Tourrette va appeler Thibaud Aymeric pour la validation des travaux de l'ORS. Le Dr Hugues Aumaître va demander au Dr Milagros d'intervenir pour l'atelier 2 "Consultation/Santé Sexuelle". Frank Marcé se propose pour co-animer cet atelier avec le Dr Milagros.

Il y a pour l'instant 36 inscrits le jeudi, 35 pour le vendredi matin et 34 pour la plénière du vendredi après-midi.

Il faut envisager en raison des difficultés sur les lignes SNCF dû aux dernières intempéries d'envoyer un mail pour organiser un co-voiturage.

Puisqu'il va y avoir des votes lors de l'assemblée plénière du vendredi, ce doit être une assemblée générale et non une plénière.

4. Courrier Ordre des médecins du département :

Dans le but de diffuser potentiellement une liste de médecins prenant en charge des patients VIH, et pour vérifier la légalité de cette démarche, le Président du COREVIH, Jacques Reynes, a écrit un courrier à l'Ordre Départemental des Médecins. La réponse reçue de l'Ordre des médecins n'est pas suffisante pour être sûr de pouvoir établir cette liste.

Franck Marcé explique que cette question est bien connue à Sida Info Service qui a déjà auparavant établi ce genre de liste. Il n'y a aucune législation actuelle qui interdise la constitution d'un annuaire de ce type. Le problème est que tout médecin peut porter plainte après. Il faut donc obtenir l'accord des médecins avant la publication de la liste et dans tous les cas faire une déclaration à la CNIL. De plus, Sida Info Service a arrêté de faire ces listes car il était impossible d'identifier les réelles compétences des médecins se proposant.

Le Dr Hugues Aumaître qui avait lancé l'idée de cette liste et qui doit aller prochainement au Conseil de l'Ordre National reposera la question.

5. Les commissions

La plupart des commissions ont reprises. Certaines ont du mal à réunir leur membre notamment celle des publics cibles.

Lors du dernier bureau, la suppression de la commission Public Jeune a été actée.

La commission TDS-Migrants propose de ne plus exister telle quelle mais de devenir une commission "Prévention" qui selon des thématiques précises, se réunirait selon les besoins pour aboutir à un objet pratique en faisant appel ponctuellement aux compétences des professionnels concernés et cela de manière transversale aux autres commissions des publics cibles.

Guy Molinier propose que chaque commission crée un flyer expliquant son mode de fonctionnement et ses objectifs et qui seraient diffusés largement. Franck Marcé propose que les changements envisagés dans le fonctionnement des commissions soient abordés à l'ordre du jour de l'assemblée générale qui aura lieu durant le séminaire fin novembre et pas seulement au sein du bureau. La question des fonctionnements et des objectifs des commissions sera donc rajoutée à l'ordre du jour de l'AG.

La commission Usage de drogues et Précarité a réactualisé pour le diffuser un questionnaire à destination des zones blanches qui avait été élaboré en 2018 par cette même commission. Il est proposé que le questionnaire soit diffusé au bureau avec une date limite pour remarque ou changement. La thématique du questionnaire, les items abordés recourent beaucoup des questions liées surtout à la problématique des Hépatites plus que du VIH. Il faudrait d'abord voir avec le Réseau Hépatites ce qui a été déjà fait de ce côté pour être certains de ne pas faire une double démarche, de ne pas se retrouver en conflit sur ce terrain et de les associer dans tous les cas à la démarche.

6. Questionnaire Prison :

Le taux de réponse est satisfaisant, la date limite pour y répondre est au 15 novembre. Deux établissements ont encore prévu d'y répondre. L'analyse des données démarrera après le séminaire. Guy Molinier se propose pour intervenir sur les établissements qui ne sont pas joignables ou qui n'ont pas encore répondu.

7. Semaine de dépistage de décembre :

L'ARS reporte la Semaine de Dépistage du 9 au 15 décembre car ils sont en retard dans la finalisation des outils du kit de communication qui doit être envoyé aux médecins.

Thibaud Aymeric va quitter son poste fin novembre. On ne connaît pas ses futurs remplaçants : un chargé de programme et un médecin.

Guy Molinier demande à ce que le bureau du COREVIH signifier son mécontentement quant à l'organisation de cette SD. Cela pose la question, pour le Professeur Reynes, du fonctionnement actuel entre le COREVIH et l'ARS. Beaucoup de COREVIH trouvent actuellement que les ARS les utilisent seulement comme des prestataires.

Quelle information doit-on faire vis-à-vis des associations qui elles ne peuvent pas reporter leur calendrier d'actions de dépistage ? Le COREVIH recueillera et actera leurs actions comme c'était initialement prévu. Il va y avoir un problème pour que les documents prévus arrivent quand même dans les temps auprès des associatifs.

8. Questions diverses :

Est-ce qu'il y aura un communiqué de presse du COREVIH au 1er décembre ? C'était le cas avant chaque année mais avant la fusion des deux régions qui rend cela impossible maintenant. Le COREVIH sera par ailleurs associé à une conférence de presse avec « Vers Montpellier sans SIDA » aux alentours du 1^{er} décembre.

Guy Molinier souhaiterait un communiqué de presse sur les réalités actuelles des lois santé et des hôpitaux. Franck Marcé propose de rédiger un document martyr évoquant à la fois les chiffres encourageants en épidémiologie, le besoin de continuer l'effort tout en indiquant que le COREVIH s'inquiète à la fois du manque de moyens, des difficultés de l'hôpital et des politiques éventuellement contraignantes vis-à-vis des personnes les plus vulnérables au VIH.

Le principe et le contenu de ce communiqué à l'occasion du 1^{er} décembre, sera discuté et validé durant le séminaire du 21 et 22 novembre à Carcassonne sous forme de motion à l'AG.

Il est décidé aussi de rajouter à l'ordre du jour de l'AG la question de l'absentéisme aux plénières, bureaux et diverses réunions.

Clôture du Bureau.